

La dignité contre l'État

Récit d'une lutte étudiante au Québec

Marc-André Cyr

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/variations/413>

DOI : 10.4000/variations.413

ISSN : 1968-3960

Éditeur

Les amis de Variations

Référence électronique

Marc-André Cyr, « La dignité contre l'État », *Variations* [En ligne], 17 | 2012, mis en ligne le 15 octobre 2012, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/variations/413> ; DOI : 10.4000/variations.413

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

Les ami•e•s de Variations

La dignité contre l'État

Récit d'une lutte étudiante au Québec

Marc-André Cyr

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cet article a été achevé en juillet 2012, suite au mouvement social - « Printemps érable » - au Québec.

- 1 La quiétude de la Belle Province est mise à dure épreuve par les temps qui courent. Depuis plus de quatre mois, quelque 180 000 étudiantes et étudiants fracassent à peu de chose près tous les records nationaux de mobilisation : en quantité, en durée, en combativité et, inversement et malheureusement, en arrestations et en répression. Le nombre de manifestations à lui seul est impressionnant : on en compte au moins 400, dont trois d'entre elles ont rassemblé quelque 250 000 personnes dans les rues de Montréal. On compte donc au moins, depuis plus de quatre mois, une manifestation par jour, quand ce n'est pas 2, 3 ou 4... Sans oublier les « rassemblements de casseroles » qui ont amené plusieurs dizaines de milliers d'individus à braver solidairement la loi anti-manifestation du gouvernement.
- 2 Les actions de désobéissance civiles ont également été fort nombreuses. Les grévistes ont bloqué des ponts, des routes, le port, des édifices gouvernementaux, des banques et des bureaux de recteurs. Ils ont commis des actions directes contre des bureaux de députés, des banques, le ministère de l'Éducation, des journaux bourgeois. Ils ont confronté les forces de l'ordre dans la rue, par des jets de pierre, des coups de bâtons et des cocktails Molotov – au final, on compte une cinquantaine de blessés parmi les forces de l'ordre¹. Ils ont commis des attaques électroniques contre les sites internet du gouvernement et de la police. Et on ne saurait compter les nombreux piquets de grève qui ont été dressés pour contrer les forces de l'ordre, les gardiens privés et les étudiants anti-grèves.
- 3 Ce mouvement, et nombreux ont été les commentateurs qui l'ont souligné, est historique. Il y a des décennies qu'on n'avait pas constaté une telle mobilisation et une telle

détermination. Il marquera pour longtemps le Québec, voire peut-être – qui sait ? – le monde ... ou, plus humblement, ceux et celles qui désirent le transformer.

0. Ouverture de l'assemblée

- 4 La légitimité du mouvement étudiant québécois, qui était historiquement reconnue par l'État, a été dès les premiers jours de cette grève largement niée par le gouvernement (voir sections 2 et 3). Puis brutalement matraquée par la police (section 4).
- 5 Nous croyons que cette posture intransigeante du gouvernement à l'endroit du plus grand mouvement de grève étudiante de l'histoire du Québec s'explique par le contexte de crise politique et économique qui secoue présentement l'Occident et le Québec (section 5). Comme le dit Alain Bertho : « La fin de la modernité a signé la fin de l'idée de progrès, qu'il soit scientifique ou social »². Et ce sont les fondements mêmes de la démocratie, dans son acceptation la plus générique, qui sont mis en péril. La société « unidimensionnelle », telle que décrite par Herbert Marcuse dans les années soixante³, a poursuivi son développement dans un espace de plus en plus « assiégé et autiste » où la communication, la finance, le savoir, l'administration et la force convergent dans « un réseau de pouvoir rassemblé dans un même mode de penser le monde » jusqu'ici inégalé⁴. Ainsi, l'État en crise, comme nous le rappelle Anselm Jappe, se défait de ses « jolis oripeaux dont il s'est revêtu depuis plus d'un siècle » et s'installe en *seul maître du jeu*⁵ (section 6).
- 6 L'idéologie dominante en est une qui amalgame plus que jamais la désobéissance civile et l'illégalité à la « violence » et au « terrorisme » (6.1). Pire encore : elle rend responsable de la violence celui qui la subit (section 6.3) et fonde ainsi sa légitimité sur l'ordre et la sécurité, donc sur la peur (section 6.4).
- 7 Au départ, ce mouvement semblait motivé par la volonté de conserver un acquis social, soit l'accessibilité aux études supérieures (section 1). Il s'est progressivement révélé être un combat contre l'invisibilité ou, plus précisément, comme le dit John Holloway, pour la « dignité » (section 7.1). Ce mouvement, qui était considéré comme légitime dans l'espace public, a été si radicalement combattu par le gouvernement qu'il est désormais forcé de lutter contre sa négation complète. C'est en l'arrachant à son reflet spectaculaire (section 7.2) qu'on peut saisir toute la portée et la radicalité de son altérité.

1. La grève, mais pourquoi faire ?

- 8 En quoi une grève contre la hausse des droits de scolarité est-elle une lutte pour ce concept abstrait – et, admettons-le, un brin pompeux – de « dignité » ? Les étudiantes et les étudiants ne sont-ils pas descendus à la rue pour ne défendre, après tout, que leurs stricts droits acquis, ce que la droite appelle ses « privilèges » ?
- 9 Inutile de rappeler ici les limites épistémologiques de l'approche individualiste, qui considèrent qu'une action est rationnelle seulement dans la mesure où elle vise la satisfaction d'intérêts individuels « séparés », mais comment nier, en effet, que nombre d'étudiantes et d'étudiants soient effectivement motivés par les bénéfices qu'ils peuvent tirer de ce mouvement ? Comment nier qu'une telle grève répond à une certaine rationalité individuelle, voire instrumentale ?

- 10 Au départ, la revendication est d'ordre quantitatif : la grève s'oppose à la hausse de 75 % des droits de scolarité sur 5 ans. Si la *Coalition large pour une solidarité syndicale étudiante* (la CLASSE⁶), qui est la grande instigatrice de ce mouvement, porte également des revendications anti-libérales, féministes, écologistes, etc., il relève de l'évidence que c'est la hausse des frais de scolarité qui a donné au mouvement son impulsion de départ. Les fédérations étudiantes universitaires et collégiales⁷, qui, sans avoir la même influence dans ce mouvement que la CLASSE, vont d'ailleurs limiter leur demande à cette revendication quantitative.
- 11 Cette grève n'est donc pas « radicale » en soi. Elle ne dépasse pas, quoiqu'en pense la droite populiste, l'idéologie sociale-démocrate, voire le social-libéralisme de type Troisième voie. En ce sens, il n'est pas surprenant qu'elle ait été défendue par la cheffe du Parti québécois, Pauline Marois, de même que – quoiqu'ils soient largement minoritaires dans l'univers quasi monopolistique de la presse québécoise – par certains chroniqueurs progressistes.

2. « Boycoter » contre la hausse

- 12 Au final, une grève (hypothétique) où le gouvernement aurait négocié de bonne foi avec les représentants du mouvement étudiant, qui, pour leur part, auraient accepté de s'en tenir à la stricte revendication de la hausse des droits de scolarité, n'aurait pas été chargée d'une très grande radicalité. L'altérité et la critique des grévistes se seraient en quelque sorte retrouvées sous la table de négociations.
- 13 Mais les choses ne se sont pas passées ainsi... Dès les premières assemblées, le gouvernement a refusé de reconnaître que la grève en était réellement une. Le terme de « boycott » a été employé pour désigner le mouvement. Si quelques rares journalistes ont refusé de participer à ce glissement de sens, force est d'admettre que ça n'a pas été le cas de l'ensemble des *mass media*, qui n'ont pratiquement jamais utilisé le mot « grève » pour parler du mouvement.
- 14 Le gouvernement et ses alliés se sont également lancés dans une vaste campagne de dénigrement des assemblées générales étudiantes, considérées comme « antidémocratiques » et soumises à l'« intimidation ». Le simple fait que le vote ne soit pas secret et se tienne en assemblée semble avoir été suffisant pour discréditer le processus de démocratie étudiante. (La procédure qui permet de tenir effectivement ce vote si l'assemblée en décide ainsi n'a pas, en contrepartie, été prise en compte). Quant à l'« intimidation », les journalistes et les ministres n'ont pas eu trop de peine à trouver des « preuves » de son existence. Quelques courriels anonymes relatant des anecdotes rapportées par des étudiants ont été largement satisfaisants pour prouver l'anti-démocratie du mouvement⁸.

3. Négocier quoi ?

- 15 Ce refus d'accorder toutes formes de légitimité aux grévistes est loin d'être anodin. Cela ne s'est jamais produit depuis la naissance du mouvement étudiant québécois, il y a 50 ans. En effet, si le droit de grève étudiant n'a jamais été reconnu formellement par la loi, il a toutefois été amplement reconnu dans les faits. Depuis la fondation de l'Association Générale Étudiante de l'Université de Montréal, en 1961, les gouvernements, quoique

parfois avec grande réticence, ont toujours reconnu les représentants étudiants comme des interlocuteurs légitimes, à même titre que les représentants syndicaux. Les grèves étudiantes ont ainsi été traitées comme telles et on menées à de nombreuses rondes de négociations.

- 16 Si le gouvernement a appelé, au plus fort de cette grève-ci, les représentants à le rencontrer, il n'a jamais négocié quoi que ce soit de sérieux. Alain Dubuc, chroniqueur au journal *La Presse* dont les positions sont toujours très proches de celles du gouvernement, affirme que
- si l'idée d'une négociation n'est pas réaliste, c'est parce que le mouvement étudiant est relativement informe, que le mandat de ses leaders n'est pas clair, que la contestation a été récupérée par les éléments les plus radicaux, dont l'objectif avoué est la gratuité. Très difficile de négocier un ralentissement des hausses des droits de scolarité avec des gens qui veulent les baisser !⁹
- 17 Selon Dubuc, et sa position est caractéristique de l'enfermement idéologique qui sévit au Québec et partout en Occident, il est tout simplement impossible de négocier autre chose que l'austérité.
- 18 Les « offres » gouvernementales ont été si risibles qu'elles confirment en elles-mêmes une position selon laquelle l'État cherchait à gagner du temps et non à véritablement négocier. La première rencontre s'est soldée, après 11 semaines de grèves, par une proposition d'étaler la hausse des droits de scolarité de 75% sur 5 ans à ... 83% sur 7 ans. Lors de la dernière rencontre, les associations étudiantes ont même proposé une offre à « coût nul » : la hausse prévue lors de la première année aurait été financée à même des crédits d'impôt étudiants. Comme le gouvernement est dans sa dernière année de gouvernance, elles proposaient en quelque sorte une trêve en attendant que le conflit se règle dans les urnes. Non seulement le gouvernement a refusé l'offre, mais il a abruptement claqué la porte en se plaignant de la mauvaise foi des grévistes, ou, plus précisément, des « boycotteurs ».

4.1 La répression

- 19 La cour a été largement instrumentalisée contre la grève. Les injonctions ordonnant le retour en classe furent nombreuses, à un point tel que sans les nombreuses actions de désobéissance civiles, le droit aurait certainement eu raison du mouvement. Les affrontements entre manifestants déterminés à tenir les piquets de grève et policiers ont été abondants et ont mené, à plusieurs reprises, l'escouade antiémeute à intervenir entre les murs des institutions scolaires. Certains professeurs ont même été forcés de donner leurs cours sous le regard de gardiens de sécurité privés.
- 20 Si l'État ne reconnaît plus ne serait-ce qu'un minimum de légitimité aux organisations et aux actions étudiantes, il ne lui reste dans les faits qu'une seule option : la répression. C'est à cette médecine qu'ont goûté les étudiantes et les étudiants. Les arrestations de masse ont été très fréquentes, à un point tel qu'on compte depuis le début de cette grève quelques 3000¹⁰. Sans oublier que les cas de dérive à la déontologie policière sont tout aussi nombreux que les blessures des manifestants¹¹.

4.2 Répression « spéciale »

- 21 Les villes de Montréal et de Québec ont même adopté, et en vitesse, une loi interdisant le port du masque et obligeant les manifestants à fournir le parcours de leurs manifestations, mais rien n'a fait plier la volonté des grévistes. Ils ont poursuivi leur campagne de perturbation économique et dressé barricades et piquets de grève devant chacune des injonctions – qui se comptent par centaines.
- 22 Le gouvernement est alors allé un cran plus loin dans la répression en adoptant une « Loi spéciale ». Elle interdit toute action qui viserait à entraver l'accès d'une personne à un collège d'enseignement général et professionnel (cégep) ou une université et punit lourdement toutes organisations ou personnes qui inciteraient à le faire. Pire encore : elle punit de lourdes amendes les associations qui ne prendraient pas « tous les moyens appropriés » pour que la reprise des cours ait lieu. Les amendes prévues en disent long sur l'esprit de la loi: 1 000 \$ à 5 000 \$ pour les individus, 7 000 \$ à 35 000\$ pour les dirigeants, employés, représentants ou porte-paroles d'une association et de 25 000 \$ à 125 000 \$ pour les associations... pour chaque jour d'infraction.
- 23 La loi limite également le droit de manifester. Toute « crainte » qu'un rassemblement puisse nuire à l'accès à un lieu d'enseignement peut entraîner une accusation. Elle interdit toute manifestation spontanée (ce qui sera grandement utile au gouvernement compte tenu de la période électorale prévue en fin d'été) et donne un pouvoir discrétionnaire aux policiers, qui peuvent mettre fin aux manifestations quand bon leur semble.
- 24 La CLASSE a fait un appel à la « désobéissance civile » afin combattre cette loi. Lors de la manifestation du 22 avril, elle a mené plus d'une centaine de milliers de personnes à la braver en empruntant un parcours « illégal ». Cette date a d'ailleurs vu des manifestations spontanées déferler pratiquement toute la journée sans interruption et jusqu'aux petites heures du matin. On a même vu une manifestation de juristes opposés à cette loi prendre dans la rue.
- 25 Mais la réplique la plus impressionnante est spontanément venue des quartiers de Montréal, qui ont riposté par un nombre incalculable de « manifestations de casseroles ». S'inspirant de ce mode d'action latino-américain, plusieurs quartiers de la ville sont ainsi venus à la rescousse du mouvement étudiant. Ce charivari, qui s'est étendu à plusieurs villes de la province, a duré plusieurs soirs avant de progressivement s'éteindre.

5.1 Crise généralisée

- 26 L'attitude intransigeante du gouvernement s'explique par le contexte qui secoue présentement l'Occident. Celui de la crise de la forme-valeur, telle que Marx la définissait et qu'Anselm Jappe, parmi d'autres, a actualisé

[la crise] procède plutôt du fait que la base de la vie de tout un chacun dans la société marchande, c'est-à-dire la transformation perpétuelle de travail en capital et de capital en travail – donc la consommation productrice de la force de travail et la valorisation du capital – est visiblement en train de s'épuiser, essentiellement à cause du remplacement de la force de travail ne vivant pas des technologies¹².

- 27 Puisqu'elle la considère comme « naturelle », notre société ne peut voir dans la forme-valeur le fétichisme de la marchandise, qui en est le moteur. Elle n'a autre chose à proposer que la gestion technocratique de l'exclusion, du chômage, de la pauvreté, de la pollution et des troubles psychiques engendrés par ce « sujet automate » – comme dirait Marx – qui pousse l'humanité à transformer nature et travail en argent (et l'argent en toujours plus d'argent)¹³.
- 28 Mais cette crise n'est pas seulement économique : tout ce qui n'est pas utile à la valorisation du capital est désormais considéré comme un luxe¹⁴
- Quand il n'y a plus d'argent, rien ne marche plus. Au long du XX^e siècle, le capitalisme a englobé, pour étendre la sphère de la valorisation de la valeur, des secteurs toujours plus larges de la vie : de l'éducation des enfants à la garde des anciens, de la cuisine à la culture, du chauffage au transport¹⁵.
- 29 Ce qui était, autrefois considéré comme un progrès est désormais considéré, une dépense en trop. Comme le souligne Lucia Sagradini: l'État du 21^e siècle refuse de plus en plus à protéger les êtres au profit d'une exploitation de plus en plus intenable. Il progresse vers « l'abandon de la santé, de l'éducation, du bien-vivre (retraite et temps de travail) au profit d'une société aux inégalités et injustices accrues ».¹⁶

5.2 Crise politique

- 30 Comme l'affirme Sagradini et tels que l'on démontré de nombreux penseurs (Pierre Clastre, Miguel Abensour...), il a toujours existé un écart entre l'État et la politique. Au 21^e siècle, plus que jamais, cet écart est tel que la politique est éjectée de la sphère étatique. Elle prend désormais la forme de la « démocratie sauvage » (Miguel Abensour), d'un « agir contre l'État » (Françoise Proust) ou encore de l'« espace public oppositionnel » (Oscar Negt)¹⁷.
- 31 L'anthropologue Alain Bertho affirme pour sa part que l'aspect politique de la crise est alimenté par la dissolution des identités subjectives de classes. Cette disparition a laminé la dynamique nécessaire à la démocratie. L'ordre, du moins dans sa forme moderne, a besoin d'être contesté pour se légitimer. Il a besoin de *politique*¹⁸. Si la notion politique, donc prescriptive, de peuple – qui « tend en permanence la contradiction entre ce qui est et ce qui devrait être » – est subsumé au principe unique de la loi, c'est le peuple lui-même qui est renvoyé « dans l'ombre », hors du jeu politique du pouvoir¹⁹.
- 32 L'État, s'il n'est plus confronté à la « loi des gens », comme dirait Saint-Just, retire la politique de la sphère étatique
- Dire qu'il n'y a plus de politique, ce n'est donc pas dire que les gens ont cessé de penser. C'est dire qu'il n'y a plus d'espace où cette pensée peut être dite, entendue et échangée. C'est dire qu'il lui manque un mode historique d'existence et de reconnaissance. Les partis en ont été un. Ils ne le sont plus aujourd'hui. Le communisme en a été un, il ne l'est plus. La classe en a été un sujet collectif. Elle ne l'est plus. Telle est l'état de la question, le champ ouvert de nos incertitudes²⁰.
- 33 Bertho, comme le soulignait avant lui Albert Camus, ajoute que c'est la révolte qui sort l'individu de sa solitude et qui fonde la conscience collective indispensable à la démocratie²¹. La démocratie, en ce sens, est « le contraire de l'obéissance »²². Sans ce droit, voire ce *devoir* de désobéissance, le peuple perd son pouvoir au bénéfice du gouvernement des juges. Si la « loi des gens » ne peut être confrontée à la légitimité de la loi, comme l'ont fait tout au long du 20^e siècle les autochtones, les femmes, les minorités

et la classe ouvrière, l'État, alors, ne discute plus, ne négocie plus, mais dicte. Il se défait de ses contours plus ou moins charmants hérités du keynésianisme pour réaffirmer avec force ce qu'il était dès son origine: le monopole de la violence.

6.1 La violence « terroriste »

- 34 Cette crise historique se décline ainsi en violence et en répression. Au moment où le système peine à reproduire ses formes élémentaires, la peur et l'insécurité deviennent ses principales alliées

En temps de crise, l'État n'a plus rien à offrir à ses citoyens que la « protection », et il a donc tout intérêt à perpétuer l'insécurité qui crée la demande de protection. Il peut se priver de toutes ses fonctions, mais pas du maintien de l'ordre²³.

- 35 L'effacement des frontières entre terrorisme, violence collective, sabotage et illégalité devient ainsi de plus en plus la norme, au point de constituer un « événement majeur de notre temps »²⁴. En Grande-Bretagne, l'*Habeas Corpus*, qui donne droit à l'individu de rencontrer un juge dans les trois jours suivants son arrestation, a pratiquement été aboli²⁵. En France, faire des graffitis ou retarder le départ d'un train est associé au « terrorisme »²⁶. L'Espagne, en avril dernier, a annoncé son plan pour lutter contre les « collectifs antisystèmes » qui pratiquent des « techniques de guérilla urbaine »²⁷. Le Code pénal a ainsi été réformé en profondeur afin d'étendre les prérogatives de la Loi antiterroriste²⁸.

6.2 Au Québec

- 36 Le Québec n'échappe pas à ce phénomène. Selon Statistique Canada, on compte désormais trois agents de sécurité privés pour deux policiers²⁹; les budgets de l'Armée canadienne dépassent de 20% les sommets historiques de la guerre froide³⁰. Quant à ceux des Services canadiens de renseignement et de sécurité, ils ont augmenté de 170% en dix ans seulement³¹. Il y a deux ans, le Service de police de la ville de Montréal a mis sur pied une escouade politique: le GAMMA (Guet des activités et des mouvements marginaux et anarchistes), qui relève de la division du ... crime organisé. Fait inquiétant: l'apparition de cette brigade au nom éloquent est pratiquement passée inaperçue dans l'espace médiatique³².
- 37 On pourrait multiplier les exemples de ce durcissement: arrestations de masses (plus de 4000 en dix ans, sans compter celles qui ont eu lieu pendant la grève), arrestation de manifestants parce qu'ils crient pendant quelques secondes un slogan au premier ministre à Sherbrooke (août 2011), condamnation par l'Assemblée nationale (!) d'une ligne de piquetage symbolique (jamais l'entrée n'a été bloquée) visant à dénoncer l'apartheid israélien devant la boutique *Le Marcheur* à Montréal (2011), etc. Sans oublier la « nouvelle » stratégie du gouvernement en matière de lutte contre le terrorisme déposée par le gouvernement fédéral en février dernier, qui considère que la « menace » est à la fois « terroriste », « anticapitaliste », d'« extrême droite », « islamiste radicale », et « environnementaliste ». Le projet de loi conservateur permet également aux autorités d'épier les téléphones et les courriels de tous les citoyennes et citoyens *sans mandat*.

6.3 Victimes et bourreaux

- 38 C'est ainsi que non seulement les étudiantes et les étudiants ont été sommés de « dénoncer la violence » provenant de leur rang, mais qu'ils ont été jugés responsable de la répression qu'ils et elles ont subie. Chaque fois qu'ont eu lieu – comme le disent les grands médias – des « débordements » qui ont « obligé » les forces de l'ordre à « intervenir », ce sont les étudiantes et les étudiants qui ont été sommés de rendre des comptes.
- 39 Pire encore : cette logique cruelle renverse les rôles de la « victime » et du « bourreau ». Concernant la manifestation où Francis Grenier, un manifestant pacifique qui a perdu un œil après avoir été heurté par une « flash bomb » lancée par la police en plein centre de la foule, Jean Charest, premier ministre du Québec, en a profité pour dénoncer les étudiants
- Envahir un édifice, faire peur aux gens, évidemment ç'a des conséquences. Il faut que les leaders étudiants agissent de manière responsable également. Les policiers font leur travail aussi bien qu'ils le peuvent³³.
- 40 La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, oubliait elle aussi que l'œil d'un manifestant était en péril
- Ce n'est pas acceptable. Je pense que dans une société démocratique comme le Québec, on a le droit de manifester, mais une manifestation ne doit pas dégénérer en affrontement³⁴.
- 41 Au lendemain de l'émeute de Victoriaville, où les affrontements violents ont mené deux manifestants à frôler la mort et l'un d'eux à perdre un œil (un autre!), le maire de la ville affirmait pour sa part être « heureux » que la manifestation se soit terminée avec très « peu de dégâts matériels »³⁵.
- 42 Plusieurs grévistes ont été gravement blessés, et chaque fois, ça a été la même logique qui s'est fait entendre. Plus la répression s'est faite sentir, plus les grévistes ont été non seulement tenus de taire leur souffrance (sous peine d'être accusés de se « victimiser »), mais ont été sommés de condamner la « violence » provenant de leur rang.
- 43 La CLASSE, qui a été la seule à ne pas le faire *a priori* (lire ici sa résolution sur le sujet³⁶) en a d'ailleurs payé le prix. On a traité les militants de cette organisation de « casseurs », de « têtes brûlées », de « terroristes » et de « guérilleros ». Le ministre Bachand, en chambre, comparait même les militants de la CLASSE à des « fascistes » parce que ceux-ci avaient eux l'audace de lever des cours malgré l'interdiction de la loi.

6.4 Sensiblerie petite-bourgeoise

- 44 Si la répression subie par les étudiantes et les étudiants est synonyme de « victimisation », tel n'est pas le cas de la peur ressentie par l'élite en place. Denise Bombardier, chroniqueuse conservatrice du journal *Le Devoir*, affirme, le 27 mai, que le soulèvement étudiant est le résultat d'un complot d'extrême gauche
- La rue a gagné sur l'État de droit. Les lois votées à l'Assemblée nationale et celles imposées par les tribunaux pourront désormais être invalidées dans les faits par des groupes divers qui ont fait leurs classes ce printemps en bloquant Montréal la rouge, en noyant les réseaux sociaux, en intimidant leurs adversaires et en usant de violence. Le problème est de savoir qui décidera en démocratie de l'iniquité d'une loi³⁷.

- 45 Benoît Aubin, du *Journal de Montréal*, affirme pour sa part
 Quand de tels détournements de démocratie se passent ailleurs, on appelle ça un putsch... Mais pas ici, si ce sont les « bons » qui agissent - même s'ils trichent, mentent et abusent... Ici, c'est le « printemps québécois...³⁸
- 46 Un coup d'État, donc, de la gauche radicale. Un coup d'État auquel nos chroniqueurs se promettent toutefois de résister, avec courage et détermination. Éric Duhaime, populiste libertarien du *Journal de Montréal* soutient le 13 mai, au lendemain d'un blocage du métro par des engins fumigènes artisanaux
 On doit combattre la peur de descendre dans le métro pour aller au boulot, la peur de franchir les piquets des boycotteurs pour rentrer en classe ou la peur d'écrire des vérités qui choquent. Prenez le métro paisiblement! Tentez pacifiquement d'assister à vos cours! Moi, je vais juste continuer à écrire ce que je pense...³⁹
- 47 Cette « violence » continue d'ailleurs d'être savamment instrumentalisée par le gouvernement québécois, qui tente manifestement de faire oublier son ponctué de scandales de corruption – qui font régulièrement la une des journaux depuis plusieurs années – en faisant campagne sur la question de l'ordre et la sécurité.
- 48 Plusieurs déclarations des ministres libéraux vont d'ailleurs dans ce sens. Cette stratégie a donné lieu à des scènes surréalistes d'autoritarisme et de bêtise médiatique. Tout peut être utile à cette campagne de peur: courriels et témoignages anonymes, mensonges, amalgames grotesques... C'est ainsi que la ministre Lyne Beauchamp a affirmé ne pas vouloir rencontrer le représentant de la CLASSE sous prétexte que ce dernier avait « cassé les lunettes » de sa secrétaire lors d'une occupation de ses locaux il y a plusieurs années. C'est également ainsi que le *Journal de Montréal* a fait sa une d'une affiche créée par le groupe de musique *Mise en Demeure* où l'on voit Jean Charest en sang et le député Amir Khadir, de Québec solidaire, un tiers parti de gauche coiffé du titre: « Charest mort, Khadir armé! ». Cette affiche est en fait une parodie de la toile « La liberté guidant le peuple » d'Eugène Delacroix. La polémique s'est d'ailleurs poursuivie quelques jours, puisque le premier ministre et le maire de la ville de Québec sont intervenus afin de faire pression pour que le groupe anarchiste et humoristique (jusqu'ici parfaitement inconnu du public et dont un des leaders est la dangereuse Bananarchiste) ne puisse pas se produire lors d'un spectacle de la St-Jean Baptiste à Québec. Preuve que le ridicule est hégémonique par les temps qui courent, le populiste et populaire chroniqueur Richard Martineau, sous prétexte qu'une des photographies se trouvant dans le carnet du groupe montre un jeu de *scrabble* alignant les mots « Tuer Martineau », a mis en demeure le groupe ... *Mise en demeure*.
- 49 Cette logique est celle d'un enfermement complet, voire totalitaire, où celui qui résiste à la violence de l'État est seul considéré comme « violent ». La répression, loin d'être dénoncée par la société québécoise (même si elle l'a été par des instances internationales !), a plutôt frappé deux fois les grévistes : avec la matraque, d'abord, et par la négation de la douleur qu'elle provoque, ensuite.

7.1. La dignité

- 50 C'est au pouvoir de l'argent qu'ont été confrontés les étudiantes et les étudiants en grève. Ce que nie ce pouvoir, c'est la reconnaissance commune qui fait de nous des sujets créateurs : notre dignité.

51 La dignité doit être entendue dans son acceptation dialectique. Elle est à la fois ce que nie la société – nous-mêmes en relation de reconnaissance – et la négation de cette société et de ses valeurs – la révolte. Elle est en situation de perpétuelle tension et ne se manifeste par conséquent qu'à travers la lutte

La dignité est : la rébellion qui est en chacun de nous, la lutte pour l'humanité qui est un nous nié, la lutte contre la paralysie qui gagne l'humanité que nous sommes.

La dignité est un combat intensément vécu, il occupe chaque espace de notre vie quotidienne⁴⁰.

52 La lutte pour la dignité prend ainsi des « millions de formes différentes » : des formes d'indiscipline individuelle, de l'art en allant jusqu'aux formes plus collectives et revendicatives.⁴¹ Elle est en tension avec la société unidimensionnelle et n'existe pas en dehors d'elle. Elle est la « lutte contre » la totalité de la société et n'existe pas « en soi ». Si elle est positive, c'est strictement parce qu'elle est chargée de l'espérance de nouveaux rapports mutuels, de nouvelles formes d'autodétermination et d'une autre idée de ce que devrait être le monde⁴²

Ce qui existe sous la forme de sa négation, ce qui existe sous la modalité d'être nié, existe réellement, au-delà de sa négation, comme négation du processus de négation. Le capitalisme est fondé sur la négation du pouvoir-action, de l'humanité, de la créativité, de la dignité : pourtant, tout cela est bien réel [...] Elle n'existe pas séparément, mais sous la seule forme qu'elle peut prendre dans notre société, celle de la lutte contre sa propre négation⁴³.

53 La révolte est la forme que prend la dignité au sein d'une société qui la nie. Elle revendique et elle défend, comme le dit Albert Camus, cette « part chaleureuse qui ne peut servir à rien d'autre qu'à être »⁴⁴. Elle est un assaut contre la négation de ce que nous sommes en dehors de la médiation de la marchandise et du pouvoir.

7.2 CONTRE LE SPECTACLE

54 Il ne faut cependant pas confondre la révolte avec son spectacle. Les grévistes ont reçu un appui de la part de certaines personnalités publiques issues des milieux artistiques, politiques, syndicaux ou médiatiques, mais cet appui s'est largement limité à la partie « raisonnable » du mouvement. La contradiction entre le spectacle de la lutte et la lutte elle-même est bien représentée par la question de la « violence » et de l'illégalisme, qui ont été condamnés sans nuance par l'élite sympathique aux grévistes. Or, il se trouve que si les grévistes avaient suivi les règles de la bienséance telles que le commandent les règles du spectacle, leur lutte, comme nous l'avons constaté ci-haut, serait depuis longtemps terminée.

55 Il ne faut donc pas confondre la grève et son reflet spectaculaire, qui en est la portion inoffensive et intelligible au pouvoir. L'un et l'autre de ses aspects s'alimentent, se limitent et se parlent, mais il ne faut en aucun cas les confondre. C'est dans la lutte *elle-même*, dans l'expérience vécue des grévistes que se trouve la dignité, et non dans cet infini mouvement d'images qui en lamine le sens. C'est en distinguant l'un de l'autre qu'on peut saisir la charge d'altérité et de critique portée par cette grève, de même que la réaction autoritaire de l'État face à celle-ci.

56 Comme le dit Guy Debord

[...] le spectacle est l'affirmation de l'apparence et l'affirmation de toute vie humaine, c'est-à-dire sociale, comme simple apparence. Mais la critique qui atteint

la vérité du spectacle le découvre comme la négation visible de la vie; comme une négation de la vie qui est devenue visible⁴⁵.

- 57 L'expérience, précisément, est l'inverse du spectacle. C'est contre lui, contre sa logique instrumentale qu'elle se dresse et se fait entendre.

8. Fermeture de l'assemblée

- 58 Si la lutte est donc contenue dans l'« expérience » vécue des grévistes, elle est insaisissable dans sa totalité. Elle est faite d'un nombre incalculable de réunions et d'assemblées, de centaines d'heures à arpenter les rues en chantant et en criant sa colère contre le gouvernement, de ces courses folles afin d'éviter les charges policières et les émanations des gaz irritants. Elle est également faite de ce frisson qui a traversé la foule chaque fois qu'elle remontait la « côte Sherbrooke » pour dévoiler son « esprit de corps » au grand jour⁴⁶. Elle est faite de dépassement de soi, d'affrontement des peurs, de camaraderie, de solidarité, de créativité, mais aussi, et malheureusement, de peur, de mépris et de la violence.

- 59 Comme le disait George Bataille

J'appelle expérience un voyage au bout du possible de l'homme. Chacun peut ne pas faire ce voyage, mais, s'il le fait, cela suppose nier les autorités, les valeurs existantes, qui limitent le possible. Du fait qu'elle est négation d'autres valeurs, d'autres autorités, l'expérience ayant l'existence positive devient elle-même positivement la valeur et l'autorité⁴⁷.

- 60 Cette lutte n'est pas apparue sur les ondes de la télévision et de la radio. Elle n'a même jamais été réellement comprise par l'élite en place. On en trouve les artefacts sous forme de tracts, d'affiches, de vidéos, de poèmes, de chansons et de témoignages épars sur les réseaux sociaux, mais elle porte avec elle une part d'ombre que seuls les acteurs et les actrices du mouvement peuvent saisir.

- 61 Les étudiantes et les étudiants, comme les générations de jeunes qui les ont précédées, désiraient faire la grève afin de faire entendre leur désaccord face au gouvernement. Mais c'est une société en crise qui s'est dressée contre leur volonté. Comme le disait déjà Adorno, en 1972: « La souffrance face à une situation négative – aujourd'hui celle d'une réalité bloquée – se transforme en colère contre celui qui la nomme »⁴⁸. Notre société a littéralement poussé les grévistes à se battre non seulement contre la hausse des frais de scolarité, mais aussi contre le mensonge, la violence et le mépris.

- 62 C'est en la mémoire des grévistes que réside la victoire déjà conquise par la lutte, dans la mémoire de ceux qui ont vu le vrai visage de l'État et la sinistre utopie mercantile qui dicte ses idées et ses actions. Cette lutte donne du relief au caractère unidimensionnel, spectaculaire et violent de notre société. Pire encore, elle révèle la lâcheté dont est capable notre « conscience heureuse » afin de vivre en paix et en sécurité⁴⁹.

- 63 Grâce à cette grève, ils et elles sont désormais des dizaines, voire des centaines de milliers à ne plus voir l'État et la société comme ils les voyaient auparavant. Comme l'amour qui nous transperce le cœur et le transforme à jamais, cette grève a radicalement changé ceux et celles qui lui ont donné forme. Contre le « temps vide et homogène »⁵⁰ qui caractérise notre société en crise, elle a fait apparaître les fragments de ce que pourrait être le monde s'il cessait de penser que son histoire est terminée.

NOTES

1. Émilie Bilodeau, « Manifestations : 48 policiers blessés et 111 plaintes en déontologie », *La Presse*, mardi le 10 juillet 2012.
2. Alain Bertho, *Le temps des émeutes*, Paris, Bayard, 2009.
3. Herbert Marcuse, *L'homme unidimensionnel*, Paris, Minuit, 1968.
4. *Op.cit*, Bertho, p.229.
5. Anselm Jappe, *Crédit à mort : la décomposition du capitalisme et ses critiques*, Paris, Éditions Lignes, 2011, p.78.
6. La CLASSE regroupe 70 000 membres, elle est la coalition regroupée autour de l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante), qui regroupe pour sa part 40 000 membres. Elle met de l'avant le « syndicalisme de combat » et des pratiques de démocratie directe.
7. LA FEUQ (fédération étudiante universitaire du Québec) et la FECQ (Fédération étudiante collégiale du Québec).
8. Ce très mauvais article en constitue une preuve parmi d'autres : Sarah-Maude Lefebvre, « Intimidation et violence », *Le Journal de Montréal*, mercredi 22 février 2012 : <http://www.journaldemontreal.com/2012/02/22/intimidation-et-violence>
9. Alain Dubuc, *La Presse*, 23 mars.
10. Pour lire le détail, consulter le site du Collectif opposé à la brutalité policière disponible ici : <http://cobp.resist.ca/documentation/qu-bec-2012-presque-3-000-arrestations-contre-le-mouvement-étudiant-2e-bilan-partiel-et>
11. Pour lire quelques témoignages allant en ce sens : Équipe de surveillance des interventions policières : Surveillance et documentation des interventions policières: <http://esipuqam.wordpress.com/qui-sommes-nous/>
12. *Op.cit*, Jappe, p.41.
13. *Ibid*, p.41.
14. Jappe, p.118.
15. Jappe, p.113.
16. Lucia Sagradini, "Critique de l'État, la constellation négation", *Variations - revue internationale de Théorie critique*, janvier 2012, no16, hiver 2011-2012, p.12.
17. Lucia Sagradini, "Subjectivités rebelles, démocratie sauvage, espace public oppositionnel", *Variations - revue internationale de Théorie critique*, no 12, hiver 2008-2009
18. Alain Bertho, *Contre l'État, la politique*, Paris, La dispute, p.209.
19. Bertho, p.27-31.
20. *Ibid*, p.211.
21. *Op.cit*, Bertho, p.209.
22. *Ibid*, p.30.
23. *Op.cit*, Anselm Jappe, p.77
24. *Ibid*, p.78.
25. *Ibid*, p.73.
26. *Ibid*, p.73.
27. « Espagne : le ministère de l'Intérieur projette de qualifier la résistance passive d'attentat contre l'autorité » <http://www.placeaupeuple2012.fr/espagne-le-ministere-de->

l%E2%80%99interieur-projet-de-qualifier-la-resistance-passive-d%E2%80%99attentat-contre-l%E2%80%99autorite/

28. La loi antiterroriste permet à l'État de détenir « incommunicado » (sans contact avec l'extérieur) un détenu *souçonné* de lien avec une organisation terroriste. Ces quelques jours d'isolement permettent évidemment aux policiers de procéder à de nombreux abus de pouvoir.

29. Geoffrey Li, « Services de sécurité privés et services de sécurité publics », décembre 2008 : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2008010/article/10730-fra.htm>

30. « Le budget de la Défense augmente, éclipsant les dépenses fédérales en environnement » <http://www.policyalternatives.ca/newsroom/news-releases/le-budget-de-la-d%C3%A9fense-augmente-%C3%A9clipsant-les-d%C3%A9penses-f%C3%A9d%C3%A9rales-en-environn>

31. Alec Castonguay, « Renseignements, le budget du SCRS bondi de 179% depuis 2000 », *Le Devoir*, 30 juin 2010: <http://www.ledevoir.com/politique/canada/291792/renseignement-le-budget-du-scrs-a-bondi-de-179-depuis-2000>

32. Pour en savoir un peu plus sur cette brigade : Francis Dupuis Déri, « Guet des mouvements marginaux – profilage politique à Montréal », *Le Devoir*, 18 juillet 2011: <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/327600/guet-des-mouvements-marginaux-profilage-politique-a-montreal>

33. Pascale Breton et Hugo de Grandpré, « Charest défend les policiers », *La Presse*, 9 mars 2011 : http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/politique-quebecoise/201203/09/01-4503847-jean-charest-defend-les-policiers.php?utm_categorieinterne=traficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_lire_aussi_4504050_article_POS3

34. « Les manifestants doivent agir de manière responsable », *Journal 24h*, 8 mars : <http://www.24hmontreal.canoe.ca/24hmontreal/actualites/archives/2012/03/20120308-115646.html>

35. Émilie Bilodeau et Philippe Teisceira-Lessard, « Deux manifestants gravement blessés hors de danger », *La Presse*, 5 mai 2012 : <http://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/conflit-etudiant/201205/05/01-4522320-deux-manifestants-gravement-blesses-hors-de-danger.php>

36. « La classe prend position sur la violence » <http://www.newswire.ca/fr/story/959455/correctif-la-classe-prend-position-sur-la-violence>

37. Denise Bombardier, La rue a gagné, *Le Devoir*, 26 mai 2012.

38. Benoit Aubin, « Un détournement de débat politique », *Le Journal de Montréal*, 24 mai 2012.

39. Eric Duhaime, « Balade antiterroriste dans le métro », *Journal de Montréal*, 13 mai 2012.

40. *Op.cit.*, Holloway, p.223.

41. *Ibid.*, p.263.

42. *Op.cit.*, Holloway, p.221

43. John Holloway, « Douze thèses sur l'antipouvoir », *Contretemps*, no 6, février 2003, Paris, p.42.

44. Albert Camus, *L'homme révolté*, Paris, Gallimard, 1951, p. 34.

45. Guy Debord, *La Société du Spectacle*, Paris, Gallimard, p.15.

46. Cette côte traverse la ville de Montréal de part et d'autre, elle permet aux manifestants de « se voir » et de « se compter ». Pour une réflexion intéressante à ce sujet: *Op.cit.*, Negt, « 2. La dialectique des espaces publics bourgeois et prolétarien ».

47. George Bataille, *L'expérience intérieure*, Paris, Gallimard, 1988 (1978), p. 19, dans Martin Breaugh, *L'expérience plébéienne: une histoire discontinuée de la liberté politique*, Paris, Payot, 2007, p. 11-12.

48. Theodor W. Adorno, « Résignation », *Kritik. Kleine Schriften zur Gesellschaft*, Francfort-sur-le-Main, 1971, p 148. in *Op.cit.*, Negt, p.134.

49. L'expression est de Marcuse, qui renverse le concept de « conscience malheureuse » chère à Hegel : *Op. cit, L'Homme unidimensionnel*.

50. L'expression est de Walter Benjamin, *Oeuvres III*, « Sur le concept d'histoire », Paris, Folio, p.427-444.

INDEX

Mots-clés : critique du travail, correspondance, artistes, socialisme vert, travailleurs culturels, Wertkritik, Gorz André, dialogue, Vincent Jean-Marie, écologie, modèles alternatifs, Marx Karl, penser le Capital, ethos du travail, Eglise Orthodoxe, salariat, domination

AUTEUR

MARC-ANDRÉ CYR

Historien des mouvements sociaux, doctorant en sciences politiques (UQAM, Montréal).